

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Bas-Saint-Laurent, le 27 novembre 2023

**La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent rencontre la députation provinciale régionale :
forêt, transport et protections des terres agricoles étaient à l'ordre du jour**

Réunis à Rimouski le vendredi 24 novembre, les membres de la TREMBSL ont accueilli Maïté Blanchette Vézina, députée de Rimouski, ministre des Ressources naturelles et des Forêts et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata et Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia.

« La TREMBSL a pris la décision d'ajouter à son calendrier annuel deux rencontres avec la députation provinciale bas-laurentienne », explique Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL. « Nous souhaitons que les dossiers prioritaires du Bas-Saint-Laurent soient mieux connus, défendus et pris en compte à l'Assemblée nationale. Ces rencontres visent à maintenir un lien étroit avec notre députation. Je suis convaincu que ces rendez-vous nous aideront à mieux travailler en équipe pour les intérêts de notre région », ajoute-t-il.

La forêt : des actions attendues du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

Les membres de la TREMBSL ont demandé à madame Blanchette Vézina d'intervenir face à plusieurs enjeux régionaux en lien avec la forêt. La rétention des travailleurs et travailleuses forestiers et le sous-financement des MRC pour l'aménagement des terres publiques intramunicipales et des travaux en forêts privées affectées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette préoccupent grandement les élu-es municipaux. « La forêt, qu'elle soit publique ou privée, est une ressource au cœur du développement économique, social et environnemental de notre région. On ne peut pas se permettre de perdre de la main-d'œuvre expérimentée, de réduire notre productivité et notre capacité d'aménagement durable des forêts » déclare Bertin Denis, préfet de la MRC Les Basques et membre de la TREMBSL.

Les financements du MRNF sont insuffisants, ce qui cause une diminution de l'aménagement et de la production forestière. Les impacts sont importants sur le plan économique, mais aussi pour l'environnement. La diminution de l'aménagement réduit la capacité de captation des gaz à effet de serre », explique Serge Pelletier, préfet de la MRC de Témiscouata. « Notre région a été épargnée par les malheureux feux de forêt, nous avons donc un rôle à jouer au niveau forestier pour rétablir l'équilibre. Le Bas-Saint-Laurent est une région proactive et innovante, nous

proposons des solutions au MRNF qui pourront faire école ailleurs au Québec, comme notre projet d'expérimentation de modèles de rémunération des travailleurs et travailleuses forestiers, le projet-pilote sur la forêt de proximité et celui de Guichet sur la biomasse forestière résiduelle. Ces projets sont élaborés selon une approche de développement durable et tournée vers l'autonomie régionale », ajoute madame Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia et membre de la TREMBSL. Les élu-es ont également profité de ce moment pour saluer l'initiative prise par la ministre de mettre en place les Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt.

Le transport : transparence et sécurité

Plusieurs dossiers relatifs au transport ont été abordés, notamment les enjeux de financement du transport collectif et adapté, le transport aérien régional et la sécurité routière. Le parachèvement de l'autoroute 20 a occupé une part importante des discussions. La TREMBSL reconnaît les efforts déployés par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour améliorer la transparence dans ce dossier. « Les décisions de développement devront se baser sur des données probantes. Nous accueillons favorablement le respect de l'engagement gouvernemental par la création de deux comités qui permettront aux élu-es et à la société civile de faire les représentations nécessaires pour couvrir tous les enjeux du projet. Nous espérons que ceux-ci seront dotés d'un rôle conséquent pour assurer la transparence demandée, souligne monsieur Philippe Guilbert, maire de Trois-Pistoles et vice-président de la TREMBSL.

La sécurité des axes routiers a aussi mobilisé les discussions. « Entre 2004 à 2021, on recense plus de 1 144 collisions, dont plus de 200 collisions avec blessés graves ou légers et 24 collisions mortelles, dans le tronçon entre Rimouski et Mont-Joli. Nous avons lancé une pétition demandant l'élargissement de ce tronçon. Nous espérons que les préoccupations exprimées entourant les enjeux de sécurité sur les axes routiers seront entendues. La population a besoin de sentir que ces enjeux sont, eux aussi, considérés sérieusement par le ministère » a déclaré monsieur Martin Soucy, maire de Mont-Joli et membre de la TREMBSL.

L'accapement de terres agricoles : une pratique qui doit être encadrée

La TREMBSL s'inquiète de la présence accrue de certains groupes d'investisseurs et d'entreprises agricoles de l'extérieur de la région, dont le modèle d'affaires déstructure le milieu agricole. « Depuis une dizaine d'années, seulement pour la MRC de la Mitis, on a identifié la présence de quatre investisseurs spéculateurs domiciliés à l'extérieur de la région qui ont fait l'acquisition de dix fermes sur notre territoire, dont sept fermes d'élevage de taille importante. Ces acquisitions s'accompagnent d'un démantèlement d'actifs tels que les cheptels, les bâtiments, les quotas ou les équipements d'élevage », explique monsieur Bruno Paradis.

Les conséquences sont graves pour le développement local de l'agriculture et la vitalité économique des milieux ruraux : inflation du prix des terres, perte de terres disponibles pour la relève agricole, détérioration des bâtiments, perte de quotas et de potentiels cultivables en raison des pratiques culturales qui accélèrent la détérioration de la santé des sols. « C'est toute la chaîne locale de services agricoles qui est fragilisée, tout comme la capacité des futures générations à développer des projets agricoles viables, rentables et qui vont contribuer à la vitalité de nos communautés locales », déclare madame Solange Morneau, mairesse de Saint-Pascal et membre de la TREMBSL. « Ces pratiques vont à l'encontre des plans de développement de la zone agricole de nos MRC. Nous demandons au gouvernement de mettre en place des mesures législatives pour rétablir une cohérence », ajoute monsieur Paradis. La TREMBSL va présenter un mémoire en début d'année dans le cadre de

la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles pour expliquer les conséquences de ce phénomène et proposer des solutions.

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

Source : Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent

Pour informations : Sophie Duchaine, coordonnatrice

581-246-0438

sduchaine@crdbsl.org